**Objet: Appel à contributions sur l’incidence des nouvelles technologies de protection du climat sur l’exercice des droits de l’homme**

 Le Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, au nom du Comité consultatif, a l'honneur de se référer à la résolution 48/14 du Conseil des droits de l'homme intitulée "Mandat du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques". Veuillez trouver ci-joint ladite résolution.

 Au paragraphe 6 de la résolution, le Conseil "prie son Comité consultatif de réaliser une étude et d’établir un rapport, en étroite coopération avec le Rapporteur spécial ou la Rapporteuse spéciale, sur l’incidence des nouvelles technologies de protection du climat sur l’exercice des droits de l’homme, et de lui soumettre ce rapport à sa cinquante-quatrième session".

 À cet égard, le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme accueille favorablement les contributions des parties prenantes, notamment des États membres, des organisations internationales et régionales, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, des procédures spéciales du Conseil, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des commissions économiques régionales des Nations Unies et d'autres organismes, fonds et programmes pertinents des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats respectifs, des institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile, du secteur privé, de la communauté technique et des établissements universitaires, afin d'intégrer les informations dans son étude.

 Pour faciliter la soumission des contributions, le Comité consultatif fait circuler le questionnaire ci-joint sur le sujet. Toute réponse au questionnaire ou contribution sur le sujet doit être envoyée au secrétariat du Comité consultatif avant le **29 avril 2022**, soit par courrier électronique à l'adresse OHCHR-hrcadvisorycommittee@un.org (en indiquant dans l'objet "Submission to the call for contributions on new technologies for climate protection”), soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante:

Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme

 OHCHR - Office des Nations Unies à Genève

CH-1211 Genève 10, Suisse

Fax : +41 22 917 9011

 Les soumissions seront publiées sur la page web du Comité consultatif, à l'exception de celles comportant une demande claire de ne pas être divulguées publiquement.

 Le Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour vous renouveler les assurances de sa très haute considération.

16 mars 2022